

**SERVICE DEPARTEMENTAL
D'INCENDIE ET DE SECOURS
DE LA HAUTE-GARONNE**

Colomiers, le 15 janvier 2018

Service : Analyse et Couverture des Risques
Affaire suivie par : Cdt Covin
Tel : 05.61.06.36.50

Référence : JMC/JMC/2018/N°002/

114

Monsieur Alexis PALMIER
Responsable du Pôle Territorial Nord
2 boulevard Armand Duportal
31 074 Toulouse Cedex 9

Objet : SCoT Lauragais – Avis sur le projet du SCoT du Pays Lauragais arrêté

Service Territorial

Monsieur,

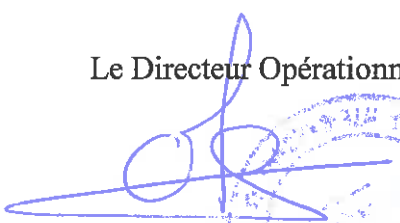
22 JAN. 2018

Par votre courrier en date du 28 décembre dernier, vous invitez le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Haute-Garonne à vous communiquer son avis sur le projet de de Schéma de Cohérence Territorial du Pays Lauragais arrêté.

Après étude complète du dossier, j'ai l'honneur de vous informer que le SDIS émet un avis favorable au projet.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Directeur Opérationnel



Lieutenant-Colonel François CHAUVET

	Attrib.	Info.	DNT			Attrib.	Info.
Directeur							
DBL							
CMC			22 JAN. 2018				
MAJC							
SG			N° Courrier :				
SRGC			Répond pour :				

Toute correspondance doit être transmise au
Directeur départemental des services d'incendie et de secours
49, chemin de l'Armurié BP 123 31776 COLOMIERS cedex
Tel. 05.61.06.37.00 Télécopie : 05.61.06.37.07